



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne



## **COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL** Commission ad hoc

### **La Commission ad hoc du Grand Conseil a accepté un rapport du Conseil d'État en lien avec une agriculture productrice et nourricière résolument inscrite dans le développement durable**

**La Commission ad hoc du Grand Conseil chargée d'examiner le rapport du Conseil d'État au Grand Conseil sur le postulat Jean-Bernard Chevalley et consorts (19\_POS\_152) au nom du groupe UDC - Pour une agriculture productrice et nourricière résolument inscrite dans le développement durable s'est réunie lundi 31 mai et a adopté, à l'unanimité de ses membres, le rapport qui est destiné au Grand Conseil.**

Le député Jean-Bernard Chevalley avait déposé un postulat dans lequel il émettait des craintes quant à une diminution significative de la production indigène, en cas d'acceptation des textes des deux initiatives soumises au peuple. Si les craintes demeurent fondées, le canton a pris des mesures subsidiaires, en plus de celles de la Confédération, visant à favoriser le maintien d'une agriculture productrice, tout en préservant les terres agricoles.

La réponse du Conseil d'État présente la richesse des mesures, déjà entreprises, et annonce croire, contrairement au passé, à une agriculture en même temps productive et écologique. Cet engagement se fait par les formations proposées, par de nombreuses propositions de soutiens financiers pour des programmes liés à la réduction des pesticides de synthèses, au bien-être des animaux et à la biodiversité. De nombreux projets de recherches sont également en cours qui concernent tant la réduction des pesticides de synthèse, la protection des eaux, la réduction des nitrates que l'agroforesterie et les pollinisateurs.

À noter encore que le Canton s'est doté depuis l'an dernier d'un plan climat et d'un plan phytosanitaire.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 juin 2021

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Pierre Fonjallaz, Président de la commission, [pierre.fonjallaz\(at\)gc.vd.ch](mailto:pierre.fonjallaz(at)gc.vd.ch)